

RAPPORT DU JURY

Carte blanche de l'INHA - 2019

Le 6 juin 2018, un jury composé de :

- **Éric de CHASSEY**, directeur général de l'INHA ;
- **France NERLICH**, directrice du Département des études et de la recherche, INHA, présidente du jury ;
- **Anne-Elisabeth BUXTORF**, directrice du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA ;
- **Thomas KIRCHNER**, directeur du Centre allemand d'histoire de l'art ;
- **Christoph VOGTHERR**, directeur de la Kunsthalle de Hambourg

a examiné le dossier soumis pour la Carte blanche 2019. Le principe de la Carte Blanche consiste pour l'INHA à proposer à une université la co-organisation d'une ou plusieurs opérations dans le temps de l'année civile définie. Les universités ont le choix de valoriser leurs laboratoires, leur département, leurs formations, leurs expertises, leurs programmes ou de proposer un projet qui mette en valeur la discipline et les chercheurs qui pratiquent l'histoire de l'art dans la région concernée. L'INHA est particulièrement sensible aux opérations menées en coopération. C'est le cas du projet déposé par Anne Perrin Khelissa (Université Toulouse Jean Jaurès) et Emilie Roffidal (CNRS). Le programme de recherche sur *Les Académies d'art et leurs réseaux dans la France préindustrielle* a été inauguré en 2016 et a donné lieu à des séminaires et journées d'études itinérants sur la création des écoles de dessin, les premières académies et les réseaux d'acteurs au sein de ces institutions au XVIIIe siècle.

Dans le cadre de la Carte blanche, les deux porteuses du projet souhaitent proposer une collaboration étroite avec les équipes de l'INHA, pour un ensemble d'actions et de manifestations qui se tiendront en 2019 : productions scientifiques et outils de recherche mis en ligne ; ateliers de travail et colloque international. L'objectif sera aussi d'inscrire de façon pérenne cet espace numérique de partage de connaissances dans le paysage de la recherche en histoire de l'art en France. Engagées dans une réflexion sur les nouvelles méthodes de l'histoire de l'art, les deux porteuses souhaitent mettre en open access les ressources fondamentales de sa documentation sur les institutions artistiques d'Ancien Régime, ainsi que les résultats de ses réflexions.

Le jury a été surpris de ne voir qu'une seule candidature pour le concours de la Carte blanche de cette année, mais s'est félicité de la qualité de cette dernière et a donc décidé à l'unanimité de retenir ce projet. Thomas Kirchner a précisé qu'il était partenaire scientifique du projet et qu'il devait donc se mettre en retrait de la délibération.

Afin de recueillir davantage de candidatures en 2019, une réflexion sur la diffusion devra sans doute être menée. Les Assises mobiles de l'histoire de l'art pourront aussi apporter des éléments de réflexion sur les attentes par rapport à ce programme.



France NERLICH

Directrice du Département des études et de la recherche